

A L'ATTENTION DES PARENTS D'ELEVES DE SAINT MARTIN

Covid-19 - DECONFINEMENT : INFORMATIONS RELATIVES A LA REPRISE

DE L'ACCUEIL DES ELEVES **LE MATIN**

Compte-tenu de la concertation entre enseignantes le lundi 11 mai,

les élèves sont accueillis **à partir du mardi 12 mai**

et à partir du vendredi 15 mai pour les élèves de CE1-CE2 avec Véronique Duroussin

PREALABLE

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel dans le retour de leurs enfants dans les écoles.

Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école.

En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

1. Accueil des élèves et continuité pédagogique

a- Pour les élèves accueillis à l'école

Afin d'assurer le respect des règles de distanciation sociale, l'arrivée des élèves s'étalera de 8h15 à 9h15, en fonction des classes et des fratries. Voir ci-dessous les horaires de chaque classe.

ENFANT UNIQUE (pas de frère/sœur scolarisé à St Martin)	PS/MS	8h15
	CE2/CM1	
	CM2	
	MS/GS	8h30
	CP	
	CE1/CE2	
FRATRIE	L'aîné de la fratrie est en CM2 ou CE2/CM1 ⇒ Toute la fratrie rentre à	8h45
	L'aîné de la fratrie est en CE1/CE2 ou CP ou MS/GS ⇒ Toute la fratrie rentre à	9h00

Elémentaires : Les élèves seront accueillis à partir de **8h15 directement dans les classes**, en respectant la distanciation sanitaire indiquée par le marquage au sol. Les parents des CP à CM2 déposent leurs enfants au dépose-minute et **ne franchissent pas le portail**.

Maternelles : Les parents de maternelle sont autorisés à accompagner leur **enfant jusqu'à l'entrée de la salle arc-en-ciel** où ils seront accueillis à tour de rôle et ce, en respectant le marquage au sol de distanciation.

Les horaires de sortie sont détaillés dans la section 2 de ce document.

Les enfants de l'école élémentaire n'auront pas de devoir le soir.

b- Pour les élèves en télé-école : continuité pédagogique

Le travail demandé aux enfants en continuité pédagogique à la maison sera le même que celui effectué par les enfants présents à l'école.

2. Sortie de classe et Déjeuner

Compte-tenu des horaires de classe, à leur sortie les élèves

- **Soit rentrent chez eux et sortent en suivant ce planning :**

ENFANT UNIQUE (pas de frère/sœur scolarisé à St Martin)	PS/MS	12h00
	CE2/CM1	
	CM2	
	MS/GS	12h15
	CP	
CE1/CE2		
FRATRIE	L'aîné de la fratrie est en CM2 ou CE2/CM1 ⇒ Toute la fratrie sort à	12h30
	L'aîné de la fratrie est en CE1/CE2 ou CP ou MS/GS ⇒ Toute la fratrie sort à	12h45

- **Soit restent à la garderie de l'après-midi jusqu'à 15h30 maxi. Dans ce cas ils restent prendre leur déjeuner sur place.**

Modalités : Les enfants apportent leur déjeuner, **y compris une bouteille remplie d'eau** (afin de limiter les déplacements vers les points d'eau et la manipulation des robinets). Les aînés n'ont pas la charge du repas de leur petit frère/sœur. Les enfants déjeuneront dans les classes de maternelle, à raison de 15/groupe sous la surveillance d'une salariée de l'OGEC.

Les activités de théâtre / chorale / anglais ne sont pas assurées.

3. Garderie / Etude

Compte-tenu des aménagements nécessaires sur les emplois du temps du personnel :

- Aucun service de garderie le matin.
- 30 élèves accueillis au maximum de **la sortie de classe jusque 15h30**, soit 2 groupes de 15 élèves. Les élèves fréquentant la garderie pourront
 - lire des livres/BD/magasins qu'ils auront apportés dans leur cartables
 - dessiner avec des feutres qu'ils auront apportés dans leur cartable



Limonest le 5 mai 2020

Le tarif unique et habituel est de **6 euros/jour** - pas de forfait. [20% de réduction pour famille ayant 3 enfants scolarisés à St Martin]

Afin de permettre à chacun de profiter du service garderie de façon équitable, si plus de 30 familles sollicitent ce service, des tours de rôle seront établis.

Formulaire à rendre voir page suivante

GARDERIEFORMULAIRE A REMPLIR ET RETOURNER A secretariat@colesaintmartin.info

MERCI de **cocher les cases** correspondant aux jours auxquels vous souhaitez inscrire vos enfants.

Vous recevrez en réponse la confirmation des dates auxquelles votre/vos enfant(s) sera(seront) accueillis (les fratries seront regroupées par souci de simplicité pour les familles).

Tout formulaire incomplet ne sera pas traité.

Enfant : NOM

Prénom

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>

Enfant : NOM

Prénom

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>

Enfant : NOM

Prénom

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>	<i>Cocher la case si accueil garderie du soir souhaitée</i>

4. Gestes barrières et mesures de distanciation sociale – Entretien des locaux

L'équipe éducative sera équipée de masque et visière.

Les familles qui souhaitent que leurs enfants portent un masque, notamment lors des temps de récréation, sont invitées à fournir les masques à leurs enfants.

A noter que ces récréations se dérouleront groupe par groupe mais sans ballon, sans jeu partagé, sans contact.

Pour le lavage des mains, l'eau et le savon seront toujours privilégiés. Les sanitaires sont équipés d'essuie-mains jetables.

Nous avons du stock de gel hydro-alcoolique si besoin.

Le nettoyage et la désinfection des locaux est assurée chaque jour par notre prestataire habituel, qui a assuré ce service pendant le confinement, l'école ayant accueilli les enfants des personnels soignants.



5. Accès à l'école : MERCI d'emprunter l'accès du bas, rue Charles Michelet.

Le chantier de réhabilitation a repris, le mercredi 29 avril. A ce jour, il n'y a pas de co-activité, et seule l'entreprise de couverture intervient. Les entreprises se succéderont sur le chantier dans les prochaines semaines.

Les parents des CP à CM2 déposent leurs enfants au dépose-minute et **ne franchissent pas le portail.**

MERCI d'avance de prendre le temps d'expliquer à vos enfants qu'ils doivent respecter la distanciation et **la marche à droite** dès le passage au portail. Une aide visuelle sera apportée par des marquages au sol et des parents bénévoles, ayant reçu les directives, assureront le respect du cheminement des élèves et des parents de maternelle.

SECURITE : L'accès par l'avenue du Général de Gaulle est **interdit** au public.

6. Éléments économiques

Comme nous l'avons souligné dans notre lettre du 30 mars dernier, nos postes de dépense ne sont ni annulés ni allégés, à titre d'exemple :

- Le collège employeur, au niveau national, a acté le maintien à 100% des rémunérations des salariés OGEC pour les mois de mars et avril 2020.
- Notre prestataire de nettoyage a réalisé le nettoyage/désinfection de l'ensemble des salles de classe, y compris désinfection des tables, chaises, interrupteurs, poignées etc etc , et a assuré le ménage/désinfection des espaces utilisés à l'accueil des élèves dont les parents sont mobilisés par des services de soins.
- La reprise du chantier dans les conditions Covid-19 a des coûts financiers conséquents

Les contributions scolaires sont maintenues, la scolarité n'étant pas une prestation à l'acte et la contribution des familles étant dédiée au caractère propre de l'Enseignement Catholique (infrastructures, pastorale).

Les prestations non scolaires facturées à l'acte (garderie, études) ne sont plus appelées en paiement dès lors qu'elles ne sont pas effectuées. Ainsi, **les facturations du 20 mai** seront limitées aux contributions scolaires puisqu'il n'y a pas eu de garderie en avril.

Le service de garderie du mois de mai sera facturé le 20 juin.

Nous sommes très attentifs aux familles financièrement impactées par la crise et restons disponibles en cas de question.

Les mesures pour la reprise sont exigeantes, et nous vous remercions par avance pour votre contribution au bon respect de l'ensemble des consignes. Nous espérons que **chacun** aura à cœur de les respecter pour la sécurité de **tous**.

CETTE PREMIERE SEMAINE DU 11 mai SERA UN ESSAI

Si nous devons faire le constat que, collectivement, nous ne parvenons pas à respecter ces mesures, nous nous verrons obligés de fermer l'école pour la sécurité de tous.

Brigitte RENAUD,

et

OGEC Saint-Martin

Chef d'Etablissement

brigitte.renaud@ecolesaintmartin.info

ogec@ecolesaintmartin.info

NOTA BENE

La date de fin des cours, fixée au vendredi 26 juin au soir, est inchangée. Les heures d'enseignement de la semaine du 29 juin au 3 juillet ayant déjà été assurées par les enseignantes les samedis matins travaillés. Les opérations de désamiantage planifiées le 29 et 30 juin imposent que le site ne soit plus occupé.